

Le journal du Parc naturel

Braives - Burdinne - Héron - Wanze





VOUS VOULEZ PARTICIPER PLUS ACTIVEMENT À LA VIE DU PARC NATUREL ?

AVEC L'ÉQUIPE

> REJOIGNEZ LES BÉNÉVOLES

Nos projets vous intéressent, vous souhaitez nous donner un coup de main lors d'événements, d'animations ou de formations ou même lors de tâches quotidiennes... Contactez-nous au 085 71 28 92 ou sur info@pnbm.be.

CHEZ VOUS

> ADHÉREZ À LA CHARTE « LES APIS JARDINS »

Vous pouvez, chez vous, participer activement à l'amélioration du maillage écologique sur le Parc naturel. Quelques aménagements simples de votre jardin permettent de le rendre plus accueillant pour la biodiversité. Contactez-nous ou visitez www.pnbm.be/apisjardins.

SUR DES ACTIONS CONCRÈTES DE TERRAIN

> REJOIGNEZ LE GAN (Groupe Action Nature)

Vous souhaitez participer à des chantiers de gestion ou à des inventaires, venez rejoindre le GAN pour être au courant des différents chantiers nature proposés sur le territoire du Parc naturel (www.pnbm.be).

FINANCIÈREMENT

> DEVEenez MEMBRE OU FAITES UN DON

En devenant membre, vous bénéficiez de réductions, d'un achat groupé de plants de qualité pour des haies indigènes ou de fruitiers.

Cotisation Membre adhérent : 10 €
Pensionné ou étudiant : 5 €

À verser sur le compte BE82 0682 0910 7068.

COMITÉ DE RÉDACTION : Frédéric Bertrand, Éric Boon, Mélanie Cuvelier, Aurélie De Cooman, Hadrien Gullet, Thomas Genty, Sébastien Leunen, Camille Mathot, Maxime Papart, Sandrine Pequet, Lise-Marie Pigneur, Eddy Pirnay, Inès Van Den Broucke.

PHOTOGRAPHIES : Sébastien Leunen, Georges Grosjean, Thomas Meunier,

EDITEUR RESPONSABLE : Mr Frédéric Bertrand, Président de la Commission de Gestion, rue Neuve, 24 - 4210 Burdinne.

Le journal du Parc naturel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Il est également disponible sur simple demande à la Maison du Parc naturel ou téléchargeable sur notre site internet www.pnbm.be.

Le journal du Parc est édité par la Commission de Gestion du Parc naturel Burdinale-Mehaigne avec l'aide du Service Public de Wallonie, de la Province de Liège et de sa Fédération du Tourisme



Edito

Créé par un petit groupe de passionnés de leur terroir, voilà déjà plus de trente ans que notre Parc naturel existe et dix ans qu'il est passé du statut de « Commission de gestion » au statut d'asbl dont j'ai le privilège d'assurer la Présidence. Pour moi qui traîne mes savates dans les couloirs de cette vénérable institution depuis ses débuts, ce sont de sacrés caps !

Précurseurs en termes de protection et de sensibilisation à l'environnement, nous étions vus comme des « doux rêveurs » mais les nombreuses activités proposées aux adultes comme aux enfants avaient un beau succès et nous avons été tout un temps reconnus comme les plus grands planteurs de haies de Wallonie. En parcourant les rues de mon village, je peux cibler dans chaque rue une ou deux haies indigènes qui ont été plantées par le Parc naturel. Tout ce travail des vingt premières années représente à la fois les fondations et le terreau de notre Parc naturel d'aujourd'hui.

J'ai eu la chance de participer aux réunions de la Commission de gestion durant ses dernières années et je tiens à rendre hommage à ses membres, aujourd'hui presque tous disparus. Ceux-ci sont restés à leur poste, attendant impatiemment mais avec une grande conscience professionnelle le nouveau décret qui allait les décharger de leur mission au profit des administrateurs de l'asbl d'aujourd'hui.

Le passage en asbl a permis d'apporter une nouvelle dynamique en adéquation avec l'évolution de la société. L'assemblée générale a été ouverte à de nouveaux membres, et notamment tout le secteur associatif de notre territoire, engendrant ainsi de plus grandes collaborations. Le conseil d'administration, également plus complet que l'ancien bureau, a permis aux communes d'être plus impliquées. Le plan de gestion décennal ambitieux qui a suivi l'année d'après montre bien cette nouvelle dynamique et les missions élargies du Parc naturel.

Au travers de ce numéro, nous allons replonger dans l'évolution du Parc naturel qui a toujours été, dans ses spécificités du moment, un modèle du genre et qui va continuer à évoluer avec notre société et les grands défis environnementaux devant lesquels nous nous trouvons.

Frédéric Bertrand

PRÉSIDENT DU PARC NATUREL



Des recettes de collations saines et locales

Pour finir en beauté le projet GAL *Alimentation durable dans les écoles*, nous avons offert à chaque enfant scolarisé sur le territoire un livret de recettes de collations saines et faciles à faire avec les enfants. Et pour se fournir localement et ainsi avoir une alimentation plus durable, les dernières pages sont dédiées à une présentation des producteurs des quatre communes.

Ce livret est disponible gratuitement à la Maison du Parc naturel ou dans les bibliothèques du territoire et accessible en ligne sur le site internet www.pnbm.be.



LE GLANAGE, GUIDE POUR LES DÉBUTANTS !

Une vidéo
à découvrir
ici ou sur
www.pnbm.be



80 nouveaux nichoirs sur le territoire du Parc naturel !

Dans le cadre du projet de recherche sur le Moineau friquet et la Chevêche d'Athéna, 40 nichoirs pour chaque espèce ont été installés sur les quatre communes du Parc naturel.

Les deux tiers des nichoirs ont été réalisés avec soin par nos ouvriers. Ils ont été placés majoritairement dans des terrains privés chez des agriculteurs et des particuliers. Nous les remercions vivement pour leur aide précieuse !

L'objectif de cette action est de pallier la dégradation des habitats naturels et d'étudier plus facilement ces oiseaux.



Clap de fin

La programmation GAL 2014-2020, prolongée jusqu'en fin 2023 vient de s'achever. Au total, c'est la fin de 6 projets. Pour le Parc naturel c'est la clôture du projet *Agriculture & Biodiversité* démarré en 2017 et du projet *Alimentation durable dans les écoles* débuté lors de la prolongation en 2022. Chacun aura eu de beaux résultats et surtout des actions qui perdureront au-delà des financements LEADER. Une nouvelle programmation est maintenant lancée, avec de nouveaux projets, nous ne manquerons pas de vous en parler dans les prochains numéros de ce journal !



LE MARCHÉ DU TERROIR TIRE SA RÉVÉRENCE

Créé il y a tout juste 20 ans, le marché des producteurs était un projet commun à tous les Parcs naturels wallons, un outil novateur à l'époque pour mettre en valeur leurs producteurs locaux. Le marché du Parc naturel Burdinale-Mehaigne était un des derniers qui s'organisait encore, malgré la baisse de fréquentation. Depuis quelques années, nous avons tenté de lui donner un nouveau souffle en cherchant de nouveaux producteurs et en organisant des animations et des marchés à thème. Si le public augmentait effectivement lors de ces marchés, les producteurs ne vendaient pas forcément plus. Le marché ne remplit donc plus son rôle premier et il nous faut trouver de nouveaux outils pour mettre en valeur et appuyer nos producteurs locaux. Les marchés mensuels s'arrêtent donc cette année mais une fiche du Gal portée par le Moulin de Ferrières va être lancée cette année autour des circuits courts. Ce sera l'occasion d'identifier les besoins de nos producteurs et de mettre en place les outils les plus adaptés au contexte actuel.

CRÉATION D'UNE ZONE SÈCHE AU JARDIN DE LA MAISON DU PARC NATUREL

Dans le cadre des nouveaux aménagements du jardin, nous avons réalisé une zone sèche en vue d'accueillir une potentielle nouvelle biodiversité.

La création de cette zone a été l'occasion de réaliser, au cours d'une formation ouverte au public, un mur en pierre sèche basé sur des techniques anciennes. Nous y avons planté des Sedums ssp. (orpins) et autres végétaux susceptibles de s'épanouir dans des milieux plus arides. Nous espérons retrouver au sein du réseau « Les Apis jardins » ce type de réalisation accueillante pour la biodiversité. Un partenariat avec Carmeuse nous a également permis de réaliser une zone sableuse destinée à certains insectes fouisseurs dont des abeilles sauvages qui creusent dans le sol pour y pondre leurs œufs.

Notre jardin est ouvert au public en libre accès, merci à vous de respecter les aménagements réalisés lors de votre visite.





IL ÉTAIT UNE FOIS... LE PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE

Il y a 10 ans, en devenant une asbl, le Parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne changeait de nom pour devenir l'actuel Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Ce n'est là qu'un des nombreux changements qui ponctuent l'histoire du Parc naturel dont les débuts remontent à 1980. Si les valeurs et les raisons fondamentales qui ont porté la création de ce Parc naturel nous habitent toujours, il faut avouer que le Parc naturel a évolué au cours du temps. Cet anniversaire est l'occasion de faire une petite rétrospective sur l'évolution de notre Parc naturel.

DES DÉBUTS « TOUT PETITS »

Dès la fin des années 70, la commune de Burdinne, consciente de la richesse naturelle de son territoire, mandate une étude sur la création d'un Parc naturel sur sa commune. L'asbl « Etudes et promotion du Parc naturel régional de la Vallée de la Burdinale » est ainsi créée en 1980. En 1987, les communes de Braives, Héron et Wanze se joignent au projet et le territoire du Parc naturel s'étend sur une partie de la vallée de la Mehaigne. Un territoire de 11.000 hectares autour des deux vallées est finalement défini, les limites suivent une logique naturaliste et paysagère. À l'époque, la motivation première des scientifiques à l'origine du projet est de préserver la biodiversité exceptionnelle qu'offrent ces vallées au cœur du plateau hesbignon.

En 1989, le projet de création du « Parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne » est présenté au gouvernement, qui le reconnaît officiellement en 1991. Il devient ainsi le deuxième Parc naturel wallon après celui des Hautes Fagnes-Eifel créé en 1971.

Depuis ses débuts, de nombreux éléments « externes » ont fait évoluer et grandir notre Parc naturel. La création de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie et une révision du décret sur les Parcs naturels en 2004 sont des exemples particulièrement importants.

UNE FÉDÉRATION EN SOUTIEN

Persuadés de la nécessité de se fédérer afin de travailler plus étroitement en réseau et de défendre et développer leurs intérêts communs, les 9 Parcs naturels wallons de l'époque ont créé la Fédération des Parcs naturels de Wallonie en 2002. Elle représente l'intérêt des Parcs naturels auprès des pouvoirs politiques et défend leur point de vue au sein de différents groupes d'avis. Elle développe les relations internationales ainsi que la visibilité et l'image des Parcs naturels en Belgique et à l'étranger. La Fédération est aussi un formidable espace d'échanges pour les Parcs naturels. Via des groupes de travail, des formations ou encore des journées inter-parc, elle permet aux équipes de partager, de gagner en expertise et de développer des projets conjoints, comme *Généralités Terre* qui s'est développé chez nous et dans les Parcs naturels de la

Vallée de l'Attert et des Plaines de l'Escault. La Fédération a également appuyé les Parcs naturels pour leur charte paysagère avec un Vade-mecum et des groupes de travail réguliers.

UN 2^{ÈME} DÉCRET POUR DES PROJETS PLUS LARGES

Les personnes à la base de la création du Parc naturel étaient des visionnaires et, si ce sont surtout les notions de biodiversité et de paysage qui ont conduit à la création du Parc naturel, l'intégration du milieu agricole et la transversalité des actions ont toujours été présents.

En 2004, le changement de décret sur les Parcs naturels élargit et précise les missions des Parcs naturels. Il identifie notamment les éléments du plan de gestion décennal et introduit l'obligation de la charte paysagère. La création de ce premier Plan de gestion décennal nous amènera donc à redéfinir plus largement nos missions, nos objectifs stratégiques et nos partenariats. Ce nouveau décret, complété par un arrêté du gouvernement wallon en 2017, nous amènera également à effectuer un énorme travail sur les paysages et l'aménagement du territoire via la charte paysagère.

ÉVOLUER TOUT EN GARDANT DES BASES SOLIDES

Vous l'aurez compris, les valeurs à la base de la création de notre Parc naturel nous animent toujours et restent le fondement de nos actions. Elles en assurent la continuité et certains projets, comme le travail sur les arbres champêtres, sont menés depuis 40 ans. Bien entendu, de nouveaux projets voient le jour en fonction de nos partenaires, des opportunités et des enjeux de société qui évoluent eux aussi (climat, biodiversité, environnement...). Tout ça et bien d'autres choses encore ont marqué notre développement, ce que nous sommes aujourd'hui et les projets que nous développons. Dans les pages suivantes, nous avons sélectionné, de façon peut-être un peu arbitraire, quelques projets qui évoquent selon nous nos valeurs, la diversité de nos actions et l'histoire de notre Parc naturel.



DEPUIS SA CRÉATION, LE PARC NATUREL SE PRÉOCCUPE DE L'URBANISME !

En 30 ans, le Parc naturel, a remis un avis sur plus ou moins 2425 demandes d'urbanisme. Que ce soit pour la construction d'une habitation ou l'implantation d'un parc éolien, le Parc naturel est amené à remettre un avis sur les demandes qui lui sont envoyées par les communes ou le SPW. Il est même de plus en plus sollicité en amont de ces demandes ! Une belle façon de penser les nouveaux projets d'aménagement du territoire en harmonie avec le paysage local.

LA CHARTE PAYSAGÈRE... EN BREF !

Il aura fallu plusieurs années et des centaines de pages de descriptions, d'analyses et de recommandations pour élaborer la première charte paysagère du Parc naturel. Ce document collaboratif et très complet était nécessaire pour aboutir à la planification d'actions précises et utiles à la préservation de notre magnifique cadre de vie. Mais les 800 pages qui le composent ne le rendent pas très accessible.... C'est pourquoi une petite brochure de 30 pages a été rédigée : « La charte en Bref ». Cette version réduite reprend les grandes lignes de la Charte paysagère pour permettre de comprendre en un clin d'œil de quoi elle parle.

DANS LES LIGNES DU PARC

Grâce notamment à son Conseil Scientifique et Technique, le Parc naturel mène des réflexions d'ensemble et analyse les impacts de certains types de projets au sein de son territoire. Il peut alors mener sa mission d'information et de sensibilisation auprès des développeurs de projets et des décideurs concernant les pratiques les plus adaptées aux paysages et à la vie sur le territoire de son Parc naturel.

La 1^{ère} ligne de conduite réalisée par le Parc naturel concernait l'implantation de porcheries industrielles et date de 2007. Ces dernières années, deux lignes de conduite ont aussi été rédigées : l'une relative au miscanthus et l'autre au grand éolien. L'enjeu était de concilier le développement nécessaire de ces deux sources d'énergies alternatives avec le respect de la biodiversité et des spécificités de notre territoire.



UNE HISTOIRE D'EXTENSIONS

Si le Parc naturel est actuellement en plein processus d'agrandissement, il n'en est pas à son premier essai. En effet, le premier projet de Parc naturel, à l'étude en 1978, ne concernait que la commune de Burdinne (Parc naturel régional de la Vallée de la Burdinale). Il s'est rapidement avéré que la vallée de la Meuse, dans laquelle la Burdinale se jette à Huccorgne, avait aussi toute son importance et sa place dans un Parc naturel. Les deux vallées ont donc rapidement fait partie du projet adopté en 1991 par la Région wallonne. Aujourd'hui, le Parc naturel travaille sur une nouvelle extension afin d'englober le territoire complet des 4 communes qui le composent.



LE RETOUR DU CASTOR DANS LA MEHAIGNE... BONNE NOUVELLE !

En 30 ans, beaucoup d'espèces se portent de moins en moins bien mais il est important de voir également le positif et de constater le retour et l'augmentation des populations de certaines espèces. C'est le cas du Castor d'Europe qui est de retour sur la Mehaigne ! Et ce retour est suivi de très près par le Contrat de Rivière et le Parc naturel. Ensemble, ils ont mené différentes actions de sensibilisation auprès des riverains et protégé certains endroits plus fragiles qu'il valait mieux préserver de la dent du Castor. Après une si longue absence, mieux vaut s'assurer que cette nouvelle cohabitation se passe au mieux !



UN JARDIN EXTRAORDINAIRE...

Depuis les débuts du Parc naturel, une thématique nous tient particulièrement à cœur : la création de jardins au naturel. Nous en parlons régulièrement dans des articles du Journal du Parc, pour vous proposer des idées d'aménagements. Mais quoi de mieux qu'un vrai jardin vitrine pour notre territoire ? C'est dans cet objectif que, depuis quelques années maintenant, nous travaillons à la création d'un jardin que nous espérons extraordinaire sur le site de la Maison du Parc naturel.

Composé de milieux variés (verger, mares, prairies fleuries, haies libres indigènes, zone sèche...), il offre une terre d'accueil pour la biodiversité. En venant vous y promener, vous y apercevrez peut-être des Chardonnerets élégants, des libellules, des pollinisateurs comme des abeilles solitaires et des syrphes... Vous aurez peut-être même la chance de croiser le regard de la petite Chevêche d'Athéna ou d'apercevoir un Martin-pêcheur à l'affût au bord d'une des mares.

Notre jardin, c'est surtout le vôtre, il est libre d'accès alors n'hésitez pas à le visiter. Nous espérons qu'il vous donnera l'envie d'également aménager votre terrain en faveur de la biodiversité et, pourquoi pas, de rejoindre le réseau « Les Apis jardins ».

LES APIS JARDINS, UNE MINI RÉSERVE NATURELLE CHEZ SOI

Quelle belle aventure que ce projet « Les Apis jardins » ! C'est en 2017 que le Parc naturel a lancé ce projet en collaboration avec le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) de Braives. Le réseau « Les Apis jardins » s'est ensuite étendu à l'ensemble des communes du Parc naturel. Maintenant, grâce aux citoyens qui adhèrent à la charte du réseau, il y a des Apis jardins un peu partout sur le territoire. Chacun d'entre eux est comme une petite réserve naturelle et participe au réseau écologique.

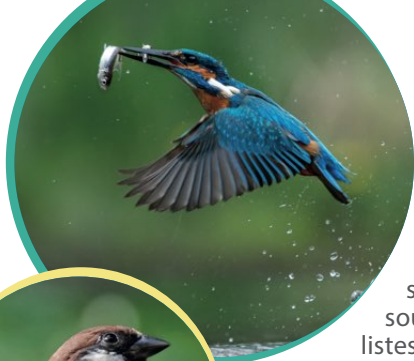
Beaucoup de nos jardins sont encore peu accueillants pour la faune et la flore sauvages, pourtant, il est possible d'y remédier par de simples gestes. Le potentiel d'évolution est donc énorme et, comme il n'est pas interdit de rêver, espérons que dans 30 ans il y aura une place pour la nature dans chaque jardin du territoire.



LES GESTIONS DE SITES NATURELS

La gestion de sites naturels est un travail que le Parc naturel réalise depuis de nombreuses années. Notons que nous ne sommes pas les seuls à agir pour la préservation des sites remarquables du territoire. En effet nous avons la chance que de nombreux naturalistes motivés soient actifs dans la région. D'autres associations réalisent également des actions en ce sens. En 2017, à l'initiative de naturalistes locaux et du Parc naturel, nous avons décidé de lancer le GAN (Groupe Action Nature). Le GAN, c'est un groupe de citoyen(ne)s et d'associations agissant ensemble pour la conservation de la nature sur un territoire comprenant au minimum les communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Après une période un peu plus calme, nous relançons les activités du GAN en 2024 alors n'hésitez pas à nous rejoindre et agissez vous aussi en faveur de la biodiversité.





POUR POUVOIR PROTÉGER, IL FAUT CONNAÎTRE !

Pour mettre en place des actions de conservation des espèces, il faut connaître les espèces présentes sur le territoire ainsi que l'état de leurs populations. C'est pourquoi les scientifiques et naturalistes qui se sont succédés dans l'équipe du Parc naturel ont réalisé de nombreux inventaires, souvent avec l'aide de stagiaires. Il y a eu des inventaires plutôt généraux dont un magnifique inventaire des oiseaux présents sur le territoire, des inventaires botaniques... Beaucoup d'inventaires spécifiques ont également été réalisés. Triton crêté, Bruant proyer, chauves-souris, Martin-pêcheur, libellules, hirondelles et bien d'autres espèces ou groupes d'espèces ont été étudiées par la Parc naturel. À la suite de ces inventaires, des actions concrètes ont pu être menées en faveur des espèces visées.

Bon nombre de ces inventaires n'auraient pu être réalisés sans l'aide précieuse de bénévoles naturalistes passionnés que nous tenons à remercier au passage. D'ailleurs, cette année nous menons un inventaire du Moineau friquet et, si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

UN RÉSEAU DE MARES

Les mares sont des éléments importants du réseau écologique car elles abritent de nombreuses espèces animales et végétales. Sur le territoire, nous avons la chance que certaines mares accueillent des espèces assez rares comme le magnifique Triton crêté. Depuis ses débuts, le Parc naturel crée et gère des mares et conseille également les citoyens qui souhaitent se lancer dans l'aventure. Un inventaire des différentes mares du territoire et des libellules a même été réalisé. Durant les 5 dernières années, nous avons créé 9 mares en faveur du Triton crêté mais elles s'avèrent aussi bénéfiques à toutes les autres espèces vivant dans ou à proximité des mares (Alyte accoucheur, Grenouille rousse, libellules, escargots aquatiques...).



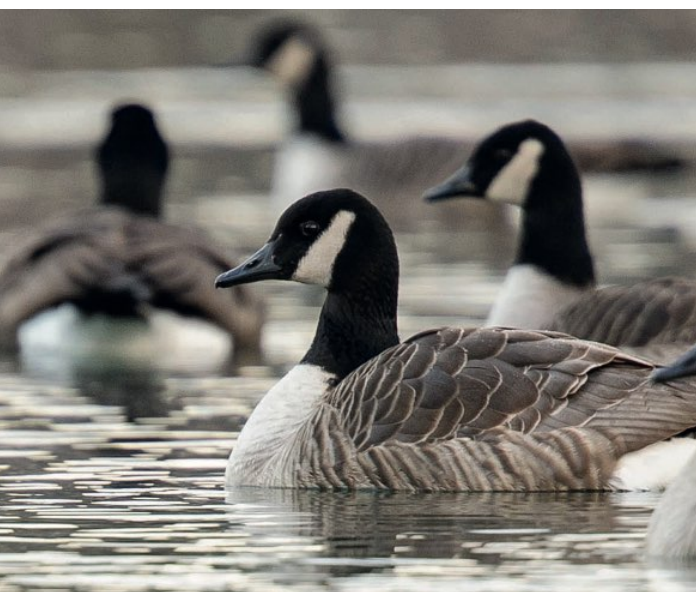
DES SITES NATURELS À PROTÉGER

Si le Parc naturel a pu être créé sur notre territoire, c'est en grande partie parce qu'il abrite des sites naturels remarquables pour la région. Cependant nous devons constater que les réserves naturelles sont peu nombreuses. En effet, la seule réserve naturelle possédant un statut de protection est la Réserve Naturelle Domaniale des Marais de Hosdent et elle a seulement été créée en 2001.

En 2002, un travail remarquable d'inventaire de sites naturels et semi-naturels a permis de mettre en avant 93 sites très intéressants sur le territoire. Ce travail a ensuite été complété pour définir ce que nous appelons la Structure Ecologique Principale (SEP) du Parc naturel. Nous avons donc actuellement une cartographie assez précise des sites naturels et semi-naturels du territoire et de leur état de conservation. Grâce à ce travail, nous avons pu introduire plusieurs demandes pour que des sites soient reconnus en tant que SGI (Site de Grand Intérêt Biologique) mais il ne s'agit nullement d'un statut de protection. Depuis quelques temps, nous travaillons en partenariat avec le Département de la Nature et des Forêts du SPW et les communes afin de remédier à cette situation. Bientôt, il y aura deux nouvelles réserves sur le territoire : le Bois de Ferrières et les Mares de Hannêche.

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

La notion d'Espèce Exotique Envahissante est finalement assez récente mais c'est un sujet sur lequel nous travaillons depuis de nombreuses années. Comme bon nombre de nos actions, nous les menons en partenariat avec d'autres associations et les communes. Cela fait maintenant une dizaine d'années que nous travaillons avec le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents sur cette thématique. Ensemble, et avec d'autres partenaires, nous avons mené des campagnes de sensibilisation, des gestions de plantes exotiques envahissantes...



DES COMBLES ET CLOCHERS AMÉNAGÉS POUR LA FAUNE

Il ne faut pas toujours aller loin pour chercher la nature : elle est continuellement à nos côtés et jusque dans nos bâtiments. Certaines espèces dites anthropophiles, vivent même une grande partie de leur vie juste à côté de nous et souvent dans la plus grande discrétion. Ces espèces, il est possible de les aider en réalisant des aménagements directement dans les bâtiments et plus particulièrement dans des combles, des clochers... Depuis la création du Parc naturel, en partenariat avec d'autres associations et/ou des naturalistes locaux, nous avons réalisé plusieurs aménagements afin d'aider des chauves-souris ou l'Effraie des clochers et nous continuerons encore longtemps.



LES LIGNEUX CHAMPÊTRES, UNE LONGUE HISTOIRE

Les ligneux champêtres sont par exemple des arbres fruitiers hautes tiges plantés en verger, des arbres taillés en têtard ou bien encore des haies constituées d'espèces indigènes. Ces ligneux champêtres font partie intégrante de nos paysages et ils sont des éléments importants du réseau écologique. Il est donc primordial de les préserver et le Parc naturel y travaille depuis sa création, il y a plus de 30 ans. Cycles de formations, plantations, tailles, élagages, commandes groupées, etc. On ne compte plus les actions menées par le Parc naturel sur cette thématique. Et bonne nouvelle, ce n'est pas près de s'arrêter car nous venons de recevoir un financement supplémentaire ! Nous allons pouvoir élargir notre offre d'ateliers et avancer dans l'entretien et la restauration des vergers et arbres têtards, ainsi que dans les plantations. Si vous voulez planter ou entretenir des arbres, n'hésitez pas à contacter le Parc naturel.

DES TONNES DE POMMES !

Fervent défenseur des vergers depuis sa création, le Parc naturel s'occupe aussi d'en récolter les fruits. Ce ne sont pas moins de 180 000 kilos de pommes qui ont été récoltés et transformés par le Parc naturel depuis sa création. Jus, cidre ou encore sirop, voilà de quoi assurer aux vergers des débouchés économiques. C'est d'ailleurs dans cette optique de préservation et de valorisation de la diversité fruitière que la Fédération des Parcs naturels de Wallonie a participé à la création de l'asbl Diversifruits et qu'une locale s'est formée sur notre beau territoire. Gageons que tout cela permettra de préserver nos vergers qui sont si précieux pour certaines espèces comme la Chevêche d'Athéna.

LE POT'COLL, CULTIVER COLLECTIVEMENT C'EST PLUS MOTIVANT !

Les projets du Parc naturel suivent leur temps et les préoccupations des habitants. C'est par exemple sous l'impulsion de quelques Burdinnois désireux de mettre en commun leurs pratiques et savoirs avec ceux du Parc naturel que le potager partagé *Pot'Coll* a été créé en 2019 dans le jardin à l'arrière de la Maison du Parc. Des dizaines de légumes y sont produits avec des méthodes simples et respectueuses de la nature, et ce, malgré une météo pas toujours clémente. Si les légumes et petits fruits dans le potager appartiennent au Pot'Coll, les petits fruits plantés à l'extérieur, le long des barrières, sont pour tous les gourmands de passage dans le jardin ! Venez déguster les framboises et groseilles au début de l'été et papoter avec les membres du collectif !



AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ (2017-2023)

La programmation Leader précédente (2014-2022) a été l'occasion pour le Parc naturel de lancer son premier projet d'envergure avec le milieu agricole. Partant d'inventaires sur les oiseaux des plaines, et plus particulièrement sur le déclin des populations de Bruant proyer, le projet *Agriculture & biodiversité* a débuté en 2017. Le projet a permis le développement d'un maillage écologique fonctionnel, composé de bandes fleuries, de cultures nourricières et bien d'autres. Il a également permis de prendre contact avec la quasi-totalité des agriculteurs du territoire et de travailler avec un grand nombre d'entre eux. Une réelle dynamique a été lancée entre le Parc naturel et le monde agricole. Il existe maintenant un groupe d'agriculteurs qui suit les projets et conférences proposés par le Parc naturel et qui permet de développer de nouveaux projets en agriculture durable. C'est actuellement le cas avec un groupement d'agriculteurs en agroécologie qui travaille sur la réduction des insecticides et le développement des auxiliaires de cultures.



DES SLIPS COMME INDICATEUR DE L'ÉTAT DES SOLS ?!

Soucieux de sensibiliser, questionner et impliquer ses habitants dans ses réflexions et ses projets, le Parc naturel organise parfois des événements ou mini projets un peu décalés. C'est dans cette logique qu'en 2020, le Parc naturel avait proposé à ses habitants une expérience originale autour de slips en coton. Des habitants et agriculteurs se sont pris au jeu et ont enterré des slips durant deux mois dans leur jardin ou leur champ. Le but était de découvrir la qualité de l'activité biologique d'un sol. En effet, plus l'activité biologique du sol fonctionne bien, plus le slip sera dégradé ... indiquant ainsi un sol en bonne santé ! Au terme des 60 jours d'enfouissement, les slips ont été déterrés et ont révélé des états de dégradation bien différents ! Cette expérience ludique était aussi l'occasion de mettre en lumière le projet Générations Terre visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires par des pratiques agricoles adaptées.

DES SOUPES COLLATIONS LOCALES DANS LES ÉCOLES

Depuis plus d'un quart de siècle, le Parc naturel soutient et appuie ses producteurs locaux. C'est dans cette optique qu'ont été lancés, dans l'air de leur temps, les marchés du terroir et la fête "Pain Bière Fromage" au début des années 2000. Vingt ans plus tard c'est un autre type de projet qui voit le jour pour favoriser les circuits courts. Le projet «soupe collation dans les écoles» a été lancé en 2022. Après quelques mois de mise en place et de contacts avec les directions d'école, les agriculteurs et les restaurateurs locaux, il a abouti en 2023 à la distribution de soupe collation dans 4 écoles du territoire pendant 14 semaines. Des conférences ont été organisées et un livret a été distribué à tous les petits élèves des 4 communes, reprenant des recettes de collations saines et une liste des producteurs locaux. La mission du Parc naturel de soutenir les producteurs locaux reste mais les projets évoluent...



ÇA GLANE POUR MOI, TOI ET NOUS : UN PROJET TACHE D'HUILE

Les Parcs naturels sont des laboratoires pour le monde rural. Forts de leur dynamique, ils développent des projets adaptés à leur territoire mais qui, souvent, peuvent être transposés. Le projet *Ça glane pour moi, toi et nous* en est un bon exemple ! Glaner, c'est récupérer les denrées oubliées par le machinisme des agriculteurs après la récolte. Et avec les cultures de pommes de terre, haricots, carottes, oignons et autres présentes sur le territoire, les glaneurs ont de quoi se mettre sous la dent ! Lancé en 2018 en collaboration avec la fiche GAL *Up'Citoyen*, le projet *Ça glane pour moi, toi et nous* a proposé une version encadrée du glanage aux habitants du territoire. Directement en lien avec les agriculteurs, le glanage organisé permet de savoir quels légumes glaner et comment le faire avec respect et en sécurité. Le projet a très rapidement fait des émules, d'abord dans un autre Parc naturel et un autre GAL. Puis, au vu de la demande, ces trois précurseurs ont proposé un guide du glanage encadré et fait une conférence à destination d'institutions ou associations (communes, ADL, GAL...) souhaitant mettre en place un glanage encadré sur leur territoire. Petit projet du Parc naturel deviendra grand...





DES SENTIERS DIDACTIQUES POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE AUTREMENT

Deux sentiers didactiques ont été réalisés ces dernières années par le Parc naturel. Le sentier Tyto dans le bois du Molu de Wanze a été finalisé en 2022 et le sentier Natur'accessible au départ de Fumal sera inauguré en 2024.

Ces deux projets vous invitent à découvrir la faune et la flore de ces milieux particulièrement riches en biodiversité. Pour le sentier Tyto, la Chouette effraie (*Tyto alba*), qui voit tout depuis son perchoir sur les clochers vous emmène à la découverte des animaux qui peuplent la région. Un encart destiné aux enfants est présent sur chaque panneau didactique : anecdotes, quizz et jeux jalonnent le parcours. Le sentier *Natur'accessible*, au fil de la *Mehaigne* propose quant à lui une expérience plus sensorielle : écouter, toucher, scruter des silhouettes ou encore manipuler les modules pour reconstituer les informations. Et le prochain ? Ce sera au Bois de Ferrières ...



DES PUBLICATIONS POUR TOUS LES CURIEUX DE NATURE

De nombreuses publications ont été réalisées en plus de 30 ans. Celles-ci s'adressent tantôt aux décideurs, tantôt aux spécialistes mais le plus souvent elles visent le grand public. Sous forme de petits dépliants ou de plus grosses brochures, elles proposent une information accessible sur divers sujets comme les milieux naturels spécifiques du Parc naturel, les libellules, les amphibiens et reptiles, les rapaces nocturnes... Pendant des années, il y avait même un thème particulier qui était mis à l'honneur durant une année complète. Par exemple, lors de la sortie de la brochure sur les hirondelles, des recensements des hirondelles nicheuses ont été effectués et il y a eu des distributions de nichoirs spécifiques, des conférences...

Si vous êtes curieux d'en connaître plus sur la faune et la flore du territoire, ces brochures sont disponibles gratuitement. Et si vous poussez la porte de l'accueil de la Maison du Parc naturel, vous verrez que le Parc naturel publie également des brochures sur d'autres thématiques de travail : paysages, alimentation durable, circuits courts...



PETIT JOURNAL DEVENU GRAND ...

Lancé bien avant la reconnaissance officielle du Parc naturel, le Journal du Parc a toujours eu pour objectif de faire connaître ses projets, de présenter des problématiques au cœur de ses missions, des espèces, des plantes, des lieux ainsi que les actualités et événements du territoire.

En plus de 30 ans, son format a bien évolué ! Certains se souviendront des 2 feuilles A4 recto-verso jaunes publiées d'abord une fois par an puis à chaque saison.

Aujourd'hui le Journal du Parc comporte 16 pages d'informations variées sur les différents thèmes portés par le Parc naturel et est publié deux fois par an. Depuis deux ans, il s'adresse aussi aux petits curieux de nature avec son dossier réservé aux enfants.



TRANSMISSION DE SAVOIRS AUX ÉTUDIANTS.

Depuis sa création, l'équipe du Parc naturel accueille des étudiants en stage ou pour la réalisation de leur travail de fin d'études. Ce sont plus ou moins 120 stagiaires qui ont pu découvrir le territoire du Parc naturel et les métiers qui y sont liés depuis sa création. Epaulés par l'équipe du Parc naturel, ces étudiants ont aussi produit des rapports de stage et des mémoires et ont ainsi contribué à faire avancer les connaissances et les projets du territoire.





DÉCOUVERTE TOURISTIQUE DU PARC

Fin des années 90 et début des années 2000, des sorties touristiques en car étaient organisées depuis la Maison du Parc naturel, en collaboration avec le Domaine de l'Hirondelle à Oteppe. Accompagnés d'un guide du Parc naturel, pour une demi-journée ou une journée complète, les voyageurs découvraient le territoire au travers de différentes haltes et d'un diner local.

En 2004, la Maison du Tourisme Burdinale-Mehaigne a vu le jour. C'est elle qui a alors porté les activités touristiques pendant 15 ans. Et depuis son intégration au sein de la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse (qui s'étend sur 27 communes !) en 2017, c'est une nouvelle dynamique touristique qui se met en place avec les opérateurs locaux, les ADL (Agences de Développement Local) et autres partenaires de notre territoire. Comme tous les projets, l'offre touristique évolue avec son temps...



LE JARDIN DES PLANTES DE PITET

On ne compte plus le nombre d'heures que l'équipe et les bénévoles du Parc naturel ont passé à quatre pattes pour désherber les parterres de la collection botanique du jardin des plantes de Pitet et mettre en valeur les 250 espèces de plantes de la collection. Belle vitrine pour le Parc naturel durant des années, ce jardin a permis de réaliser de nombreuses animations et a accueilli 15 *Fêtes des plantes*. Ce projet a été géré par plusieurs générations de membres de l'équipe du Parc naturel avec l'aide de divers partenaires et de nombreux bénévoles qui accueillaient et guidaient le public durant les week-ends. Aujourd'hui le jardin des plantes de Pitet n'existe plus mais la continuité est assurée avec le Jardin qui se développe derrière la Maison du Parc naturel. (voir p.6)

EN CLASSE VERTE AU PARC NATUREL

Il y a 30 ans, le Parc naturel sensibilisait déjà les plus jeunes aux enjeux de notre territoire et organisait des classes vertes sur l'environnement, la biodiversité, l'agriculture et le paysage. Le temps d'une après-midi ou d'une journée, les enfants partaient à la découverte du territoire. Cette sensibilisation des plus jeunes a évolué au cours des décennies et se décline aujourd'hui en un panel d'activités sur des thèmes variés : stages, animations dans les écoles, animations parents-enfants... et, pour 2024, le retour des après-midis du *Club des petits naturalistes* avec une nouvelle formule !

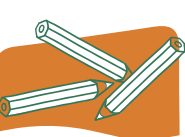


BALADES

C'est le Parc naturel qui a réalisé et géré les premières balades sur son territoire. Une belle manière de faire découvrir la beauté de sa nature, de son patrimoine et la richesse de sa faune et de sa flore. La toute première promenade pédestre était la Balade du Chevreuil à Braives qui tient son nom de l'animal qu'il était possible de rencontrer en traversant le Bois Brulé au cours du parcours. S'en sont suivies, dans ce premier élan touristique, 6 autres promenades pédestres, un circuit VTT et un circuit équestre.

La Balade de la Tour faisait partie de ces toutes premières promenades balisées. En 2022, le parcours a été revisité pour proposer une promenade sensorielle. Vous pouvez vous procurer le livret de balade gratuitement, il vous suffit de pousser la porte de la Maison du Parc naturel.





BRICO RIGOLO

UN GÂTEAU AUX FLEURS DE SUREAU

Savais-tu que certaines plantes sauvages sont comestibles? C'est le cas du sureau dont on peut consommer les fruits ... et surtout les fleurs qui sont vraiment délicieuses !

Ingédients :

(pour 4 personnes)

- 4 œufs
- Pèse les 4 œufs et utilise le même poids en sucre, en farine et en beurre fondu
- 1/2 cuillère à café de levure chimique
- 1 pincée de sel
- 40 à 50 g de fleurs de sureau (enlève bien les tiges)

Recette :

Fouette les oeufs dans un saladier avec le sucre, jusqu'à ce qu'ils blanchissent. Ajoute la farine, le sel et la levure, puis mélange bien pour enlever les grumeaux. Verse le beurre fondu et les fleurs puis mélange bien.

Verse la pâte dans un moule à cake beurré et fariné puis mets le tout 15 minutes au congélateur (ou au frigo).

Préchauffe le four à 180°C puis enfourne pour 40 minutes.

Laisse refroidir sur une grille avant de démouler et déguster.

Si tu le souhaites, tu peux ajouter un glaçage pour rendre ton gâteau encore plus beau.



DÉFI DE L'OBSERVATEUR

Au début du printemps, de jeunes orties sortent un peu partout. C'est le moment idéal pour déguster cette plante souvent mal aimée qui est pourtant délicieuse et bonne pour la santé ! Eh oui, elle est pleine de vitamines ! Voici donc quelques idées pour manger des orties.

Pour les plus courageux

Goute une ortie crue, directement au jardin !

Petite astuce pour ne pas te piquer : frotte la face inférieure de la feuille et roule-la en boule avant de la dévorer.

Bien choisir son ortie !

Pense à récolter de jeunes orties ou les feuilles du haut de la plante, de préférence au printemps.

Pour les plus prudents

Utilise les orties dans des préparations cuites

Prépare une **délicieuse soupe** : fais revenir un oignon dans un peu de matière grasse puis ajoute une pomme de terre coupée en morceaux, de l'eau et un peu de sel. Quand la pomme de terre est cuite, ajoute une grosse poignée de feuilles d'orties, et laisse encore bouillir 1 minute. Mixe le tout et savoure ta soupe de printemps ! Tu peux y ajouter un peu de crème fraîche si ça te plaît.

Autre idée, **les orties en purée** : cuis à l'eau des pommes de terre (épluchées et coupées en morceaux) et ajoute les feuilles d'orties un peu avant la fin de cuisson, ensuite écrase le tout, assaisonne (sel, poivre, lait, crème, beurre, muscade ou autre selon ton goût) et déguste ta purée verte !

Les orties sont importantes au jardin !

Des tas d'insectes y vivent et y trouvent leur nourriture. C'est aussi un lieu de ponte et un endroit accueillant pour les chenilles de papillons !



MELI-MELO DE FLEURS DE PRINTEMPS

Retrouve les noms de fleurs cachés dans la grille (dans tous les sens !)

ANÉMONE CARDAMINE CORYDALE FICAIRE JONQUILLE
LAMIER ORTIE PRIMEVÈRE TUSSILAGE VIOLETTE

A	Z	G	K	H	C	M	M	I	A	L	G	B	J	E
C	N	X	P	I	E	E	C	B	W	P	F	P	O	N
N	G	E	I	E	F	X	Y	A	Z	O	R	N	N	I
T	Y	U	M	L	R	F	I	C	A	I	R	E	Q	M
K	H	L	S	O	P	E	N	Q	M	J	M	D	U	A
C	R	R	O	J	N	P	I	E	Z	P	O	M	I	D
C	F	F	A	F	D	E	V	M	L	Z	M	V	L	R
O	F	W	X	O	X	E	I	M	A	G	N	Q	L	A
R	V	M	N	R	R	K	K	E	S	L	K	C	E	C
Y	E	T	T	E	L	O	I	V	R	S	T	N	M	Z
D	W	W	U	B	Z	T	U	S	S	I	L	A	G	E
A	M	J	X	O	R	F	A	V	H	H	S	D	Q	Q
L	P	Z	V	O	A	L	U	R	M	T	H	O	B	Y
E	H	H	Z	I	P	Z	T	Y	Q	W	U	Y	N	D
C	T	B	O	B	V	Y	K	R	E	F	Z	S	P	E



Anémone



Lamier



Jonquille



Tussilage



Ortie



Corydale



Primevère



Violette



Cardamine



Ficaire

LE SAVAIS-TU ?

À la fin de l'hiver, beaucoup d'oiseaux se mettent à chanter à tue-tête. Ils rendent nos journées plus musicales et joyeuses, mais sais-tu pourquoi ils poussent ainsi la chansonnette ?

Quand les oiseaux chantent (souvent c'est le mâle qui chante), c'est pour délimiter ou défendre leur territoire, mais aussi pour séduire une femelle.

Chaque espèce a son chant bien à elle et **tu peux toi aussi apprendre le langage secret des oiseaux** : commence par essayer de reconnaître des chants simples comme le chant rythmé et répétitif de la Mésange charbonnière « Ti tu Ti tu Ti tu », le « tchif-tchaf, tchif-tchaf » du Pouillot véloce, la rengaine du Grimpereau des jardins (« je monte au paradis ! ») ou les notes douces et flûtées du Merle noir.

Enfin, d'autres oiseaux paraden différemment : par exemple, les pics qui tambourinent sur les arbres ou les canards qui font plein de petits gestes rigolos sur l'eau...

TENDS L'OREILLE !

Tu peux t'entraîner à écouter les chants d'oiseaux sur www.chant-oiseaux.fr ou en utilisant ce QR code





PARCOURS D'ARTISTES & D'ARTISANS

Les artistes et artisans wanzois vous accueillent chez eux, dans leur univers, leur atelier, pour partager leur travail et leur passion avec vous. Rencontre et convivialité seront les maîtres-mots de ce parcours !

Les week-ends des 20&21 et 27&28 avril de 14h à 18h

Accueil au Centre culturel de Wanze (Place Faniel) entre 14h et 17h.

(Plan des lieux à découvrir disponible au prix de 2€)



1424 2024

LE MOULIN DE FERRIÈRES
FÊTE SES 600 ANS !



LE MOULIN DE FERRIÈRES FÊTE SES 600 ANS !

Un tel anniversaire, ça se célèbre dignement ! Ce sera le **samedi 25 mai** à partir de 11 heures. Au programme : un marché de producteurs locaux et des animations qui vous en mettront plein les yeux, entre un arbre-carrousel enchanté, un spectacle son et lumière, la découverte de l'outil de meunerie pluricentenaire et des personnages historiques qui reprennent vie !

Le programme détaillé sera annoncé sur www.moulinferrieres.be et la page Facebook LeMoulinFerrieres, ainsi que via la newsletter trimestrielle « Du pain sur la planche » à laquelle vous pouvez vous abonner en contactant

Joëlle Simonis – 085 25 28 78 ou 085 24 06 83 – info@moulinferrieres.be

À noter aussi, les autres événements à venir : la Garden-Party du **dimanche 25 août** et la Fête des Pommes et des Poires, le **dimanche 20 octobre** !

FÊTE DU SAULE

Surnommée Commune du Saule, Braives met son arbre fétiche à l'honneur **le 16 juin** lors de la *Fête du Saule*. Un événement convivial et festif, pour petits et grands, à ne pas manquer !

Trois lieux en lien avec la thématique seront ouverts à cette occasion, avec de nombreuses animations, visites d'oseraies et dégustations.

- **Village du Saule, rue du Moulin 50 4261 Latinne**
- **Ferme du Cortil, rue du Cortil 1 4261 Latinne**
- **Les nuances du saule, rue Basdrez 47A 4260 Fallais**

Plus d'infos : ADL de Braives - www.braives.be

RAVeL Expo

Exposition de photos grand format en plein air le long du RAVeL braivois. Le RAVeL'Expo s'étend le long d'une promenade de 7 km qui vous fera découvrir de nombreuses curiosités patrimoniales et naturelles, dont notamment le Village du Saule de Hosdent. Parcours accessible à pied ou à vélo.

Du 29/05 au 29/09 Sur le RAVeL à Braives (Départ de la gare de Braives - Chemin du Via, 20)

MIAM ! Le Salon Economique Wanzois à la sauce #Wanzelocal

Partez à la découverte des restaurateurs wanzois qui, le temps d'un week-end, vous régaleront au sein de la Cour intérieure de l'Administration communale de Wanze.

Après des éditions consacrées notamment au secteur de la construction et à celui de la santé, l'ADL de Wanze a choisi de dédier son Salon Économique 2024 à l'Horeca et au bien manger ! Au menu de cet événement : découvertes gustatives, ateliers culinaires, activités gourmandes...

Du 21 au 23 juin

Gratuit (+ ateliers culinaires payants sur réservation)

ADL Wanze –
085/27.35.95
adl@wanze.be

Facebook :
Wanzelocal



QUOI DE NEUF AU CHÂTEAU DE MOHA ?

GRIMPE AU CHÂTEAU - 21/04

Une journée de découverte de l'escalade, organisée en collaboration avec le Club Alpin Belge et l'asbl « Vive le Sport ». Au programme : initiation à l'escalade sur la face nord du château, « Death Ride », « Via Cordata », « Pont de Singe », ...

BALADE EN BIÈRES INCONNUES - 21/04

Première édition de cette promenade à la découverte de coins méconnus du village de Moha... Ponctuée de haltes découvertes : des micro-brasseurs vous présenteront des bières qui sortent de l'ordinaire.

FÊTE DES FOUS - 04 ET 05/05

La Fête des fous est un événement médiéval festif et convivial dans lequel le visiteur est invité à replonger dans le passé, il y a plus de 1000 ans, pour découvrir le travail des forgerons, chevaliers, musiciens, artisans, etc. Les campements et animations médiévales (tir à l'arc, combats, artillerie, jeux...) se mélangent avec les odeurs de la cuisine. Des musiciens et cracheurs de feu vous feront revivre une véritable ambiance médiévale !

Toutes les informations sur : www.chateaumoha.be



LES ACTIVITÉS NATURE



Insectes et araignées du Parc naturel Burdinale-Mehaigne (Leçon de Nature n°48)

Venez découvrir le monde fascinant des insectes et des araignées avec les Cercles des Naturalistes de Belgique ! Cette journée sera consacrée à une initiation à ces animaux bien souvent méconnus ou mal aimés et pourtant si importants dans nos écosystèmes. Comment les reconnaître, les observer, les favoriser et les protéger ? Une journée pleine de découvertes en perspective !

Mardi 21 mai à Wanze - Infos et inscriptions sur cercles-naturalistes.be/activites/ldn/

Entomologie générale : à la découverte des insectes (Leçon de Nature n°57)

Partez à la rencontre de la diversité des insectes avec les Cercles des Naturalistes de Belgique. Nous nous pencherons sur leur éthologie et leur écologie... Émerveillement garanti ! Ensuite, nous verrons comment améliorer notre cohabitation avec ces créatures fascinantes.

Mardi 4 juin à Burdinne - Infos et inscriptions sur cercles-naturalistes.be/activites/ldn/

L'Aube des oiseaux parents/enfants au Parc naturel Burdinale-Mehaigne

Venez découvrir les oiseaux au travers d'une balade guidée par une ornithologue passionnée et d'animations pour les enfants dans les jardins de la Ferme de la Grosse Tour. Vous aurez également l'occasion d'en apprendre plus sur les nichoirs et la protection de la petite Chevêche d'Athéna et du Moineau friquet.

Dimanche 5 mai de 8h à 12h - À la Maison du Parc naturel Burdinale-Mehaigne (rue de la Burdinale, 6 - 4210 Burdinne) - Inscription obligatoire : info@pnbm.be ou 085/71.28.92

Journée internationale de la Biodiversité Mercredi 22 mai 2024

De 14h à 17h : animations en continu sur le thème de la Biodiversité (Tout public)

15h « Comment accueillir la Biodiversité au jardin » animation et visite du jardin de la Maison du Parc naturel (Gratuit - Public adulte - sur inscription, nombre de places limité)

Le Club des petits naturalistes des sorties naturalistes régulières pour enfants de 6 à 12 ans **Prochain rdv : Mercredi 19 juin, de 14h à 17h - 10 €/enfant - infos sur www.pnbm.be**

La Fête du Parc naturel & Cie Le 29 juin à la Maison du Parc naturel à Burdinne

Stages d'été du Parc naturel

« Nature et sciences » Du 8 au 12 juillet / « Art et Nature » Du 12 au 16 août (4 jours)

Infos sur www.pnbm.be - Inscriptions : info@pnbm.be ou 085/71.28.92



Et bien d'autres activités du Parc naturel, à retrouver sur www.pnbm.be rubrique agenda

Fête du PARC NATUREL & Cie

29 JUIN

BURDINNE MAISON DU PARC NATUREL

De 11h à 23h BALADES, EXCURSIONS, SPECTACLES, VISITES, VILLAGE ASSOCIATIF, GRIMAGES, ANIMATIONS POUR ENFANTS, MARCHÉ DE PRODUCTEURS, DÉMONSTRATIONS, BAR ET PETITE RESTAURATION. SOIRÉE FESTIVE ET BALADE NOCTURNE.

Entrée gratuite



NOSTALGIE



INFOS : WWW.PNBM.BE

